

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### Mise à disposition de locaux

La Friche la Belle de Mai est un lieu culturel et artistique implanté dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille dans les anciens bâtiments industriels d'une manufacture de tabacs.

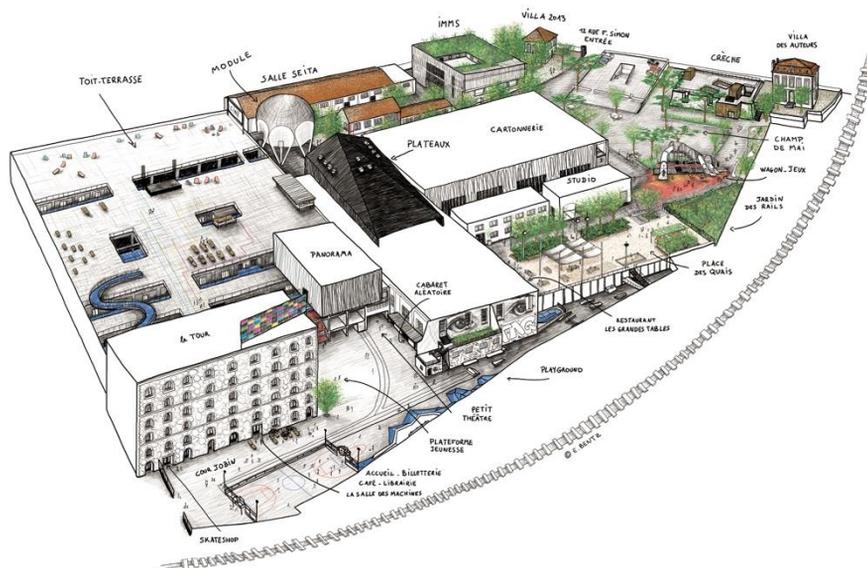
Sa mission est d'encourager la créativité et l'innovation à travers diverses expressions artistiques, culturelles, sociales et éducatives et l'engagement de la communauté. L'organisation valorise l'inclusion, la durabilité et la diversité culturelle. Elle s'adresse à un large public, dans le but de créer un lieu vivant et dynamique.

Le site, ouvert tous les jours et toute l'année comprend des espaces de travail pour environ 70 structures résidentes, des lieux de spectacles, de concerts et d'exposition, des lieux de vie, une crèche, un restaurant, un café-librairie, un institut de formation aux métiers du spectacle, des auberges d'artistes, des espaces publics et des jardins partagés, des aires de jeux et d'expression libres.

[www.lafriche.org](http://www.lafriche.org)

La Friche la Belle de Mai dispose actuellement d'un local qu'elle propose dans le cadre du présent appel à manifestation

- **1 espace de 90m2 situé au R-2 des manufactures**



## \* Durée de la mise à disposition

Les locaux seront mis à disposition dans le cadre d'une convention d'occupation d'une durée de 3 ans qui pourra être renouvelable à son terme sans reconduction tacite.

## \* Participation financière aux charges

Les locaux seront mis à disposition sans contrepartie de loyer, mais feront l'objet d'une participation aux charges communes d'exploitation sur les bases suivantes :

Bureau : entre 90 et 120 euros HT / m<sup>2</sup> / an selon la nature et la catégorisation de l'activité de l'occupant

## \* Candidatures

L'appel sera ouvert à tout opérateur dans la perspective d'animer un espace dédié à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement de jeunes entrepreneurs, dans le prolongement des usages initiés en 2022 dans le cadre du programme "Carrefour de l'Entrepreneuriat".

La candidature sera adressée sous forme libre précisant a minima :

- La présentation générale de la structure et de son activité
- La présentation de l'activité qui sera déployée dans les locaux en réponse aux usages faisant l'objet du présent AMI (accueil, orientation accompagnement)
- Les impacts attendus par l'activité déployée dans le local
- L'intérêt et l'enjeu de disposer de locaux à la Friche la Belle de Mai
- Le cas échéant, l'intention de participer au projet de la Friche dans sa dimension collective et dans le lien à son territoire de proximité
- Les capacités financières liées à l'activité permettant d'assumer le montant annuel de participation aux charges

Les locaux pourront faire l'objet d'un usage mutualisé et de ce fait la candidature pourra être portée par plusieurs structures occupantes.

Elle est à adresser au plus tard le **jeudi 5 juin 2025** par mail à l'adresse [vie-cooperative@lafriche.org](mailto:vie-cooperative@lafriche.org)

Une visite des locaux peut être demandée auprès de la direction technique de la Friche par mail à l'adresse [yloric@lafriche.org](mailto:yloric@lafriche.org)

## \* Sélection

Les candidatures seront étudiées par une commission issue du conseil d'administration de la société coopérative FBDM dans la perspective d'une prise d'effet de la convention d'occupation à partir du **mois de juillet**.

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### Mise à disposition de locaux

La Friche la Belle de Mai est un lieu culturel et artistique implanté dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille dans les anciens bâtiments industriels d'une manufacture de tabacs.

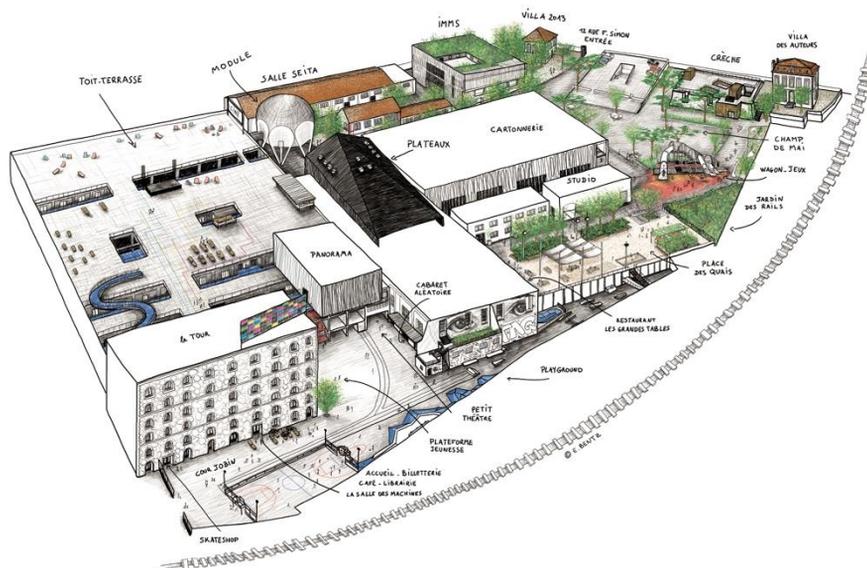
Sa mission est d'encourager la créativité et l'innovation à travers diverses expressions artistiques, culturels, sociales et éducatives et l'engagement de la communauté. L'organisation valorise l'inclusion, la durabilité et la diversité culturelle. Elle s'adresse à un large public, dans le but de créer un lieu vivant et dynamique.

Le site, ouvert tous les jours et toute l'année comprend des espaces de travail pour environ 70 structures résidentes, des lieux de spectacles, de concerts et d'exposition, des lieux de vie, une crèche, un restaurant, un café-librairie, un institut de formation aux métiers du spectacle, des auberges d'artistes, des espaces publics et des jardins partagés, des aires de jeux et d'expression libres.

[www.lafriche.org](http://www.lafriche.org)

La Friche la Belle de Mai dispose actuellement d'un espace de stockage qu'elle propose dans le cadre du présent appel à manifestation

- **1 espace de stockage de 55 m2 au rez-de-chaussée des manufactures**



## \* Durée de la mise à disposition

Les locaux seront mis à disposition dans le cadre d'une convention d'occupation d'une durée de 3 ans qui pourra être renouvelable à son terme sans reconduction tacite.

## \* Participation financière aux charges

Les locaux seront mis à disposition sans contrepartie de loyer, mais feront l'objet d'une participation aux charges communes d'exploitation sur les bases suivantes :

Locaux de stockage : entre 40 et 90 euros HT / m<sup>2</sup> / an selon la nature et la catégorisation de l'activité de l'occupant

## \* Candidatures

L'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif aux locaux est ouvert à des structures et/ou des indépendants intervenant dans les secteurs artistiques, culturels, créatifs, sociaux et/ou éducatifs.

La candidature sera adressée sous forme libre précisant a minima :

- La présentation générale de la structure et de son activité
- L'intérêt et l'enjeu de disposer de locaux à la Friche la Belle de Mai
- Le cas échéant, l'intention de participer au projet de la Friche dans sa dimension collective et dans le lien à son territoire de proximité
- Les capacités financières liées à l'activité permettant d'assumer le montant annuel de participation aux charges
- Le local suscitant l'intérêt et faisant l'objet de la candidature (cf. page 1)

Les locaux pourront faire l'objet d'un usage mutualisé et de ce fait la candidature pourra être portée par plusieurs structures occupantes.

Elle est à adresser au plus tard le **jeudi 5 juin 2025** par mail à l'adresse [vie-cooperative@lafriche.org](mailto:vie-cooperative@lafriche.org)

Une visite des locaux peut être demandée auprès de la direction technique de la Friche par mail à l'adresse [yloric@lafriche.org](mailto:yloric@lafriche.org)

## \* Sélection

Les candidatures seront étudiées par une commission issue du conseil d'administration de la société coopérative FBDM dans la perspective d'une prise d'effet de la convention d'occupation à partir du **mois de juillet**.